

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004 /AONO/C/PENJA/CIPM/2019 DU 18 juillet 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR EN MATERIAUX DEFINITIFS A BOKO, NJOMBE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) MINDDEVEL EXERCICE 2019, le Maire de la Commune de Penja, autorité contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR EN MATERIAUX DEFINITIFS A BOKO ,NJOMBE , DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

Les travaux préparatoires-Etudes ;

Le terrassement ;

Les fondations ;

La maçonnerie élévation ;

La charpente couverture ;

L'électricité ;

V.R.D ;

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 20 000 000 (Vingt millions) francs CFA

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 90 jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

5. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 53 27 641442 2222

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service des affaires générales de la Commune de Penja, B.P :02 Penja; Tél., dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des affaires générales du Maire de la Commune de Penja, B.P :02 Penja; Tél. dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 45 000 (quarante cinq mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Penja

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07)

exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des affaires générales du Maire de la Commune de Penja, B.P : 02 Penja; Tél. , au plus tard le 16 AOUT 2019 à 11 heures, heure locale, et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004 /AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 18 juillet 2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR EN MATERIAUX
DEFINITIFS A BOKO, NJOMBE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-
PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0, d'un montant de 400 000 (quatre cent soixante mille) Francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datés de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 16 AOUT 2019 à 12 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune Penja, .

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
3. Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
4. Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
5. Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
6. Offre Technique incomplète pour absence de:
rapport de visite de lieux ;
La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
7. Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
8. Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
9. Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:

Une soumission ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Le détail quantitatif et estimatif (DQE);

Le sous-détail des prix unitaires ;

10. Non obtention d'au moins 24 Oui /30 soit au moins 80% des critères essentiels.

B Critères essentiels

b) Références de l'Entreprise ;

c) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

d) Expérience du personnel d'encadrement ;

e) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 24 Oui /30 soit au moins 80 % des

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Penja, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours calendaires à compter de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvrage, Services des affaires Générales, aux heures ouvrables.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le

Systeme des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : **673 205 725 & 699 370 748.**